



Comité de Liaison de l'Entre-deux-Mers

1, le bourg - 33420 Camiac-et-Saint-Denis

TEL : 05 56 84 45 75

contact@clempatrimoine.com

Le Clem est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique.

Enregistrée en sous-préfecture de Libourne le 22 décembre 1987 sous le numéro 5103134.

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT 2018-2019 Lycée Vaclav Havel

Entre

Le Comité de Liaison des associations historiques, archéologiques et de sauvegarde du patrimoine de l'Entre-deux-Mers (CLEM), dont le siège social est 1 le bourg 33420 Camiac-et-Saint-Denis, représenté par son Président, Monsieur Bernard Larrieu,

Et,

Le lycée Vaclav Havel de Bègles, représenté par son directeur/directrice,

Il est arrêté et convenu la présente convention

Préambule

Pour le développement d'un projet « Léo Drouyn Passeur de Patrimoine » dans une classe de seconde, le lycée Vaclav Havel de Bègles a sollicité le CLEM.

Le CLEM s'est engagé à développer ce projet avec le professeurs Corinne Bastion dans une classe de seconde.

Constatant la convergence entre les objectifs respectifs des signataires,

ARTICLE 1 – Objet de la convention

La présente convention définit les conditions de développement du projet « Léo Drouyn Passeur de Patrimoine » avec le lycée Vaclav Havel de Bègles.

ARTICLE 2 – Déroulement des interventions

L'établissement scolaire s'engage à transmettre à l'opérateur culturel toutes les informations concernant le projet.

Il s'engage également à assurer la présence permanente d'un professeur aux côtés de l'intervenant pendant la durée des interventions.

Il participe au financement du coût des interventions selon les modalités définies à l'article 3.

ARTICLE 3 – Financement

3.1 Le prix du projet est de 800 euros.

3.2 Le financement du projet est assuré :

⇒ par la DRAC à hauteur de 550 euros

⇒ et par le lycée Vaclav Havel de Bègles à hauteur de 250 euros.

Les frais de déplacement des élèves sont en sus et pris en charge par l'école.

3.3 Modalités de paiement

Règlement par chèque bancaire ou par virement à l'ordre du CLEM

CREDIT AGRICOLE D'AQUITAINE			RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
				IBAN/BIC
Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB	Destinataire du relevé
13306	00044	23068201446	33	
Domiciliation	TARGON			
Identifiant international de compte bancaire			Identifiant international de l'établissement bancaire	
IBAN : FR76 1330 6000 4423 0682 0144 633			BIC : AGRIFRPP833	
			Titulaire du compte	
			ASSOCIATION CLEM	
			1, LE BOURG	
			33420 CAMIAC ET ST DENIS	

ARTICLE 4 – Assurances

Le lycée Vaclav Havel de Bègles est responsable de ses élèves pendant les interventions.

Le CLEM souscrit régulièrement toutes les polices d'assurance qui garantissent sa responsabilité.

ARTICLE 5 – Modification de la convention

Le calendrier annexé à la présente convention peut être modifié à la demande d'au moins un des partenaires, sous réserve d'en avoir informé le (ou les) autre(s) au moins 48 heures avant la date concernée.

Toute annulation d'intervention devra, dans la mesure du possible, être reportée.

Sauf meilleur accord des partenaires :

- l'intervention annulée du fait de l'établissement scolaire, en dehors du délai fixé au 1er paragraphe du présent article, sera considérée comme réalisée et pourra être facturée,
- l'intervention annulée du fait de l'intervenant culturel (ou de l'artiste), en dehors du délai fixé au 1er paragraphe du présent article, ne pourra être facturée.

Toute modification du calendrier donnera lieu à un accord écrit de l'ensemble des partenaires.

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant conclu entre les parties.

ARTICLE 6 – Durée de la convention, notification

La présente convention est conclue pour une durée de 12 mois ; elle prendra effet à la date de cette notification.

ARTICLE 7 – Objectifs et cadres du projet

Ce projet amène les élèves à découvrir de façon originale un élément de leur patrimoine de proximité (église, château, maison, moulin, paysage rural ou urbain, etc.) en s'appuyant sur le regard et l'œuvre de Léo Drouyn, artiste et archéologue du XIXe siècle qui a laissé un fonds iconographique (dessins et gravures) exceptionnel sur l'architecture et les paysages aquitains avant le développement de la photographie. Les élèves découvrent un monument et le travail de Léo Drouyn sur celui-ci. Au terme de la visite de l'édifice, qui leur fait découvrir son histoire, son rôle, son agencement, ses caractéristiques architecturales et son évolution depuis que Léo Drouyn l'a dessiné (avec un médiateur du CLEM), les élèves choisissent d'en dessiner certains aspects, certains détails en fonction de leur sensibilité. Accompagnés dans une progression en dessin, ils expérimentent des techniques artistiques puis ils gravent sur Tetra Pak un de leurs croquis de terrain ayant pour thème le monument étudié (avec un graveur professionnel), œuvre personnelle qu'ils peuvent ensuite présenter à leur entourage. Mutualisation des productions et échanges entre les classes tout au long de l'année, via un blog mis en ligne par le CLEM. Le programme de seconde amène à travailler sur la société, la culture de l'Occident médiéval et notamment la culture urbaine. Ce projet permettra, aux élèves, de découvrir de manière originale, les traces du patrimoine médiéval de la ville de Bordeaux en réalisant des croquis d'un monument. Le travail artistique doit susciter l'intérêt des élèves qui doivent être actifs et nous transmettre leur regard sur ce monument. La classe de seconde est une classe de transition au lycée général : ce projet doit susciter leur étonnement par la nature artistique et historique du projet et éveiller, en eux des talents cachés.

ARTICLE 8 – Cahier des charges

- Dossier pédagogique transmis à l'enseignant pour préparer le projet en classe. Le dossier pourra également être téléchargé sur le blog destiné aux ateliers du CLEM.
- Intervention 1 : En classe (2 heures) avec un archéologue. Présentation de l'archéologie et ses métiers
- Intervention 2 : Sur site (4 heures) une intervention sur site : découverte de l'église Sainte-Croix de Bordeaux et ses abords
- Intervention 3 : En classe (4 heures) Une artiste graveuse, Clémentine Pace, vient avec sa presse pendant une demi-journée pour réaliser des gravures avec les élèves.

Fait à Camiac-et-Saint-Denis, le mardi 11 juin 2019.

En deux exemplaires originaux

Le président du CLEM Bernard Larrieu

Le directeur/Directrice du lycée Vaclav Havel
de Bègles

